Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20231116-D2023_154-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2023-154

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 16 novembre 2023)

Date de convocation : 26 octobre 2023
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 16 novembre 2023 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CANDAU, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, LABERNADIE, MONGAUGE, LEGLISE, SANZ.

Présents suppléants : M. PINOUT.

Absent(e)s ou excusé(e)s : Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, BARRAQUE, GANTCH, et M. DESSEIN, CASADEBAIG, GABASTON, CACHELOU.

Pouvoirs : Mme MOURTEROT à M. ESQUER
M. DESSEIN à M. MONGAUGE
Mme BARRAQUE à M. LABERNADIE
Mme LAHOURATATE à M. BEROT-LARTIGUE
M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
M. GABASTON à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : Mme CASSOU

OBJET : ENVIRONNEMENT - CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS DE L'ETAT NOMME "FONDS VERT" INCLUANT UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE DU TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Vu la compétence en matière de gestion des déchets confiée aux collectivités territoriales ;

Vu la nécessité de mettre en œuvre des actions visant à améliorer la gestion des biodéchets sur le territoire de la Vallée d'Ossau dans le cadre des législations en vigueur ;

Considérant l'appel à projets de l'Etat nommé "FONDS VERT" visant à soutenir les initiatives locales en matière de transition écologique ;

Considérant la volonté de la collectivité d'encourager des pratiques éco-responsables, de réduire les déchets, et de promouvoir la valorisation des biodéchets ;

Considérant la nécessité de réaliser une étude de faisabilité pour déterminer la viabilité et l'efficacité de la mise en place du tri à la source des biodéchets dans le territoire, mais aussi de pouvoir prétendre aux futures subventions de l'ADEME notamment ;

Considérant le budget prévisionnel de l'étude, y compris les caractérisations des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles), l'une en pleine saison touristique et l'autre hors saison, afin de comprendre les variations saisonnières de la production de déchets et d'adapter efficacement les stratégies de gestion des déchets ;

Postes de dépenses prévues	Montant HT
Etude	22 000 €
Caractérisation #1	4 000 €
Caractérisation # 2	4 000 €
Total prévu	**30 000 €**
Financement prévisionnel	**Montant HT**
Autofinancement	9 000 €
Etat/ADEME	21 000 €
Total	**30 000 €**

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20231116-D2023_154-DE

Il est proposé :

De candidater à l'appel à projets "FONDS VERT" pour une aide au financement d'une étude de faisabilité sur la mise en place du tri à la source des biodéchets sur son territoire (subvention d'un taux de 70% du coût total éligible)

De missionner un bureau d'études pour la réalisation de l'étude de faisabilité ;

De mobiliser les ressources nécessaires, tant humaines que financières, pour la mise en œuvre de ce projet ;

D'autoriser le Président de la Communauté de Communes à signer tous les documents nécessaires à la candidature et à la mise en place de ce projet, ainsi qu'à solliciter les partenariats et les soutiens nécessaires ;

De relayer les résultats de l'étude, une fois achevée à tous les élus du territoire, afin d'assurer une compréhension partagée des conclusions, et de favoriser une prise de décision éclairée et concertée.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport ;

- **APPROUVE** la candidature de la CC Vallée d'Ossau à l'appel à projet « Fonds Vert ».

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON